



Province de Québec

Avis Public

Par les présentes, avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire trésorier de la *municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire en vue de l'adoption du règlement numéro 180 dont l'objet est le budget municipal pour l'exercice 2020, la fixation du taux de taxes foncières, du taux de la taxe spéciale sur les équipements municipaux, de la taxe spéciale sur le Centre communautaire et le plan triennal des immobilisations 2020, 2021 et 2022.

Cette séance extraordinaire pour l'adoption du budget se tiendra le vendredi 13 décembre 2019 au Centre communautaire de l'Île à 9 h 30.

Quiconque désire prendre connaissance du projet de règlement pourra le faire au Bureau municipal, 6201, chemin de l'Île, durant les heures habituelles d'ouverture au public à compter du 16 décembre 2019.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce vingt-neuvième jour de novembre de l'an deux mille dix-neuf.

Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier